



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 68605

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger demande à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire quel est le pourcentage, département par département, de notre territoire desservi par la téléphonie mobile.

Texte de la réponse

La couverture du territoire français en téléphonie mobile est une demande forte des citoyens. Elle apparaît de plus en plus comme une nécessité pour l'activité économique, le lien social et familial et la sécurité des biens et des personnes. Les chiffres ci-dessous indiquent les pourcentages de couverture en téléphonie mobile par département. Ils sont à jour au 1er septembre 2004. Ces chiffres sont cependant à prendre avec prudence, car la situation de la couverture en téléphonie mobile évolue rapidement, du fait du dynamisme des divers acteurs (opérateurs, collectivités locales, pouvoirs publics...). Le volet TIC du site Internet de l'Observatoire des territoires (www.territoires.gouv.fr) de la DATAR présente des cartes de la couverture du territoire en téléphonie mobile.

DÉPARTEMENT	% DE COUVERTURE en téléphonie mobile
Ain	85
Aisne	95
Allier	75
Alpes-de-Haute-Provence	85
Hautes-Alpes	85
Alpes-Maritimes	95
Ardèche	85
Ardennes	95
Ariège	85
Aube	95
Aude	95

Aveyron	85
Bouches-du-Rhône	95
Calvados	95
Cantal	75
Charente	95
Charente-Maritime	95
Cher	75
Corrèze	85
Corse-du-Sud	85
Haute-Corse	85
Côte-d'Or	95
Côtes-d'Armor	95
Creuse	75
Dordogne	95
Doubs	95
Drôme	95
Eure	95
Eure-et-Loir	95
Finistère	95
Gard	95
Haute-Garonne	95
Gers	75
Gironde	95
Hérault	95
Ille-et-Vilaine	95
Indre	85

Indre-et-Loire	95
Isère	95
Jura	95
Landes	95
Loir-et-Cher	95
Loire	95
Haute-Loire	95
Loire-Atlantique	95
Loiret	95
Lot	75
Lot-et-Garonne	95
Lozère	75
Maine-et-Loire	85
Manche	85
Marne	95
Haute-Marne	95
Mayenne	95
Meurthe-et-Moselle	95
Meuse	95
Morbihan	95
Moselle	95
Nièvre	85
Nord	95
Oise	95
Orne	85
Pas-de-Calais	95

Puy-de-Dôme	95
Pyrénées-Atlantiques	95
Hautes-Pyrénées	95
Pyrénées-Orientales	95
Bas-Rhin	95
Haut-Rhin	95
Rhône	95
Haute-Saône	85
Saône-et-Loire	95
Sarthe	95
Savoie	95
Haute-Savoie	95
Paris	95
Seine-Maritime	95
Seine-et-Marne	95
Yvelines	95
Deux-Sèvres	95
Somme	95
Tarn	85
Tarn-et-Garonne	85
Var	95
Vaucluse	95
Vendée	95
Vienne	95
Haute-Vienne	85
Vosges	95

Yonne	85
Territoire de Belfort	95
Essonne	95
Hauts-de-Seine	95
Seine-Saint-Denis	95
Val-de-Marne	95
Val-d'Oise	95

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68605

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6349

Réponse publiée le : 27 décembre 2005, page 12043